



Charte d'utilisation du blog Archiviste et sac à dos Groupe de travail des archivistes itinérant.e.s

Section des Archivistes
communaux, intercommunaux
et itinérants

Version n°1

Date de rédaction :
28/01/2025

Rédaction : Julien Belly

Nombre de pages :
2

L'association des archivistes français (AAF), fondée en 1904, est une association regroupant plus de 3000 professionnel·le·s des archives du secteur public comme privé. Elle a pour objet l'étude des questions intéressant les archives et les archivistes, ainsi que la promotion et la défense des intérêts de la profession.

Au sein de cette association, le groupe de travail des archivistes itinérant·e·s, dépendant de la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants (ACII), est un lieu de réflexion autour du métier d'itinérant et de ses spécificités. Le blog « Archiviste et sac à dos » (www.archivisteetsacadosaaf.fr), émanation de ce groupe de travail, se veut un espace collaboratif fait par et pour les itinérant·e·s.

Les articles et commentaires postés sur ce blog feront l'objet d'une modération avant publication par l'équipe éditoriale (formée des co-pilotes du groupe de travail et/ou des membres du groupe de travail désigné·e·s par l'ensemble des membres). En rédigeant un article pour ce blog, les rédacteur·rice·s s'engagent à accepter les règles suivantes.

1. RÈGLES DE MODÉRATION

La modération sur le blog est effectuée par l'équipe éditoriale du groupe de travail des archivistes itinérant·e·s. Compte tenu du caractère bénévole de ces membres, le délai de publication des articles peut varier. Cela signifie que les contributions peuvent ne pas s'afficher immédiatement sur l'interface, afin de laisser le temps aux modérateurs de consulter et d'évaluer le contenu des articles et commentaires.

Il est demandé aux contributeur·rice·s de respecter certaines règles lorsque vous commentez et rédiger un article pour le blog :

- la communication doit se faire dans le respect des opinions et de manière polie. Toute contribution devra être apportée dans le respect de vos interlocuteur·rice·s et de votre organisme employeur ;
- n'adoptez aucun comportement qui ne saurait être toléré sur le lieu de travail. Il convient de ne pas porter atteinte à l'ordre public, de ne pas proférer de propos discriminants ou diffamatoires. Les propos agressifs, grossiers, ainsi que les attaques directes n'ont pas leur place dans le blog ;

- chaque utilisateur·rice est personnellement et légalement responsable du contenu qu'il·elle publie ;
- Les messages à caractère ouvertement publicitaire ne sont pas les bienvenus sur le blog et seront par conséquent bloqués par l'équipe des modérateur·rice·s.

L'équipe éditoriale de ce blog se réserve le droit de modifier et/ou supprimer tout message ou commentaire jugé non conforme à cette charte et à l'esprit de ce blog, ou étant en inadéquation avec les thématiques propres au métier d'itinérant. En cas de modifications, l'auteur·rice de l'article ou du commentaire sera informé et pourra valider ces changements.

Les internautes peuvent nous signaler à tout moment un article ou commentaire qui ne serait pas conforme à notre charte en nous contactant à cette adresse : gt-archivistes-itinerants@archivistes.org.

2. CONSEILS RÉDACTIONNELS

Afin de faciliter le travail de modération et de rendre les contenus du blog Archiviste et sac à dos les plus homogènes possible, il est demandé aux contributeur·rice·s de respecter quelques règles rédactionnelles :

- évitez d'écrire en majuscules, sous la forme SMS ou en phonétique ;
- évitez les doublons et les répétitions de mots dans une même phrase ;
- quand cela est possible, essayez d'insérer des sous titres et des documents iconographiques afin de rendre la lecture plus agréable ;
- relisez-vous avant de soumettre votre publication ou commentaire afin d'éviter les fautes d'orthographe et les coquilles.

3. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, et à la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui vous concernent.

Vous pouvez également nous demander la modification ou la suppression de vos propres contributions en nous adressant à gt-archivistes-itinerants@archivistes.org, en prenant soin de nous indiquer le titre de l'article, la date de publication ainsi que l'éventuelle correction à apporter.